

Séminaire mensuel **Conflits et territoires**

Evitement des conflits **et régulation des relations de voisinage**

Par Eric Charmes

Urbanisme et études urbaines

RIVES, UMR CNRS EVS, ENTPE, Université de Lyon

Mardi 29 novembre 2016 de 13h30 à 15h30

Agro Paris Tech, 16 Rue Claude Bernard, Paris V^{ème} (Métro Censier Daubenton)
Salle Delage

Résumé : Les relations de voisinage font l'objet de beaucoup d'attention. Pourtant, au-delà des constats empiriques, les mécanismes de régulation des relations de voisinage et d'évitement des conflits restent mal compris et peu connus. En lien avec une recherche qui démarre sur le rôle du voisinage dans l'intégration sociale, il est ici proposé de faire le point sur ce que l'on sait de la question. Dans un premier temps, on examinera ce qui définit la nature et les enjeux des relations de voisinage avec une réflexion autour des deux pôles opposés du club et de la communauté. Deux approches de la question du voisinage seront discutées dans ce cadre, celle de Robert Putnam (autour de son article *E pluribus unum*) et celle de Robert Sampson (autour de ses travaux sur l'efficacité collective). Dans un second temps, on s'intéressera aux mécanismes de régulation, en les abordant tant dans leurs dimensions morales (la cordiale ignorance ou la notion de minimalisme moral proposée par Mary Baumgartner) qu'au travers des modalités d'externalisation de la gestion des conflits (externalisation qui peut passer par des dispositifs techniques comme par le recours à des tiers).

Retrouvez les enregistrements vidéo du séminaire *Conflits et Territoires* : [Vidéos Conflits](#)

Vous pouvez nous confirmer votre présence par retour de mail (torre@agroparistech.fr)

André Torre, Marianne Ehrlich et Thierry Kirat

L'objectif du séminaire mensuel *Conflits et Territoires* est de permettre d'engager la discussion sur la question des conflits liés à l'espace, et tout particulièrement sur la place des conflits dans la construction et la gouvernance des territoires.

Le séminaire a lieu tous les derniers mardi du mois. L'accès est gratuit.